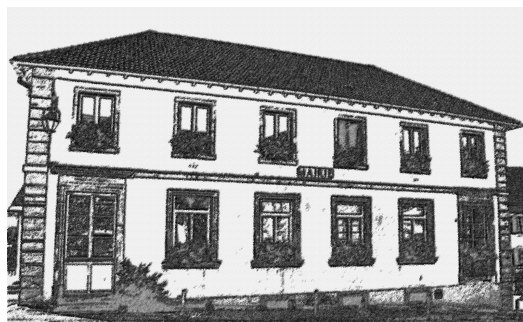


INFO & ACTU



MAIRIE DE CHÈVREMONT

FEVRIER 2011

PROJETS À L'ÉTUDE POUR UNE RÉALISATION EN 2011

Les principaux projets pour 2011 exposés lors des traditionnels vœux du Maire le 7 janvier sont :

- Terminer les trottoirs rue de Bessoncourt.
- Préparer le marquage des entrées du village de manière à attirer l'attention des automobilistes sur le fait qu'ils sont en agglomération, et qu'ils doivent ralentir leur allure.
- Réparer les chemins communaux qui en ont bien besoin.
- Préparer un espace « piétons » le long du stratégique pour se rendre sur la zone commerciale de Bessoncourt.
- Restaurer l'Eglise : nettoyage du clocher, réfection de la façade ouest ainsi que le clocher, le péristyle et autres menuiseries ; réfection des chéneaux et descentes d'eau ; fermeture de l'ensemble du clocher et sous toiture pour supprimer l'entrée des pigeons.
- Travaux à l'école publique : remise en peinture de salles de classe ; réfection de la cour de l'école primaire.
- Dégager la Place de l'Eglise par la mise en place d'un accès bus sur la rue de la gare et d'un quai bus adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Elaborer un nouveau Plan Local d'urbanisme.
- Réflexion sur des solutions d'entretien et remise en état de notre salle La Chougalante qui pose quelques soucis de chauffage et d'étanchéité.
- En réflexion aussi le rond point du stratégique à réaménager et à mettre en valeur ...

PROCHAINES ÉLECTIONS CANTONALES

Les prochaines élections cantonales auront lieu dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et dimanche 27 mars 2011 pour le second tour.

Elles permettront d'élire les Conseillers généraux du canton de Danjoutin dont la commune fait partie.

Le mandat des conseillers généraux qui seront élus en mars 2011 expirera en mars 2014 afin de permettre la première élection des nouveaux conseillers territoriaux prévus par la réforme des collectivités territoriales adoptée

en novembre 2010. Les futurs conseillers territoriaux siégeront à la fois au Conseil régional et au Conseil général.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour là, pensez au vote par procuration qui permet à un électeur absent de se faire représenter le jour d'une élection par un électeur de son choix.

La démarche s'effectue à la gendarmerie.

Pensez également que voter est un acte citoyen vous permettant de participer à la démocratie dans un pays libre.